

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15 \(14\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à monsieur Delaruelle, 12 décembre 1873](#)

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur Delaruelle, 12 décembre 1873

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[12 décembre 1873](#)

Lieu de rédaction28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire[Delaruelle](#)

Lieu de destinationGuise (Aisne)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

### Description

RésuméSur les vernis des appareils : Godin explique à Delaruelle la différence entre le vernis ancien, brillant mais qui ne protège pas longtemps les appareils de la rouille dans les magasins des revendeurs, et le vernis actuel moins brillant mais davantage protecteur ; il suggère à Delaruelle de se rapprocher de Barbet pour mettre au point un vernis brillant et protecteur. Godin demande à Delaruelle, qui a travaillé pour des intendances militaires, si ces administrations emploient des comptables capables pouvant faire de bons employés dans l'industrie ; Godin lui confie qu'il n'a jusqu'ici pas prêté attention aux candidatures de militaires des intendances.

### Mots-clés

[Distribution des produits](#), [Emploi](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées

- [Barbet \[monsieur\]](#)

- [Godin, Émile \(1840-1888\)](#)

Lieux cités [Guise \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

---

Versailles le 2<sup>de</sup> 17

162

Cher Monsieur Delaruelle,

Je crois devoir vous donner  
un renseignement, au sujet des  
vernis, que vous ne paraissez  
pas posséder encore: il y a  
un moyen d'obtenir un beau  
brillant au minage des produits,  
c'est d'employer les vernis-  
copal; c'est celui que j'ai fait  
employer pendant près de  
20 ans. Mais il y a dans  
l'emploi de ce vernis deux  
inconvenients qui m'ont fait  
hésiter à en reprendre l'usage:  
d'abord il coûte beaucoup plus  
cher que celui employé actuel-  
lement, mais je ne regarderais  
pas à cela si il n'avait aussi

L'incouvenient de ne pas  
préserver les produits de  
la rouille. Avec ce vernis  
les produits sont beaux et  
pleins de fraîcheur pendant  
un certain temps, mais s'ils  
restent longtemps en magasin,  
le vernis ne les préserve  
pas de l'oxydation. Avec  
le vernis qu'on emploie  
aujourd'hui les produits au  
contraire se conservent sans  
se rouiller.

J vous donne ces renseigne-  
ments afin de vous éviter des  
recherches inutiles pour  
obtenir la perfection avec le  
verniss que l'on emploie, mais  
si j'étais à l'usine j'cherche-  
rais les moyens de concilier  
avec la bonne conservation  
des produits en magasin le

brillant et le beau jour  
qu'il est désirable d'atteindre.

M. Barbet s'est occupé  
assez longtemps de cette  
question, vous pourriez  
je pense utilement en causer  
avec lui.

Je ne vous parle plus  
pour aujourd'hui de ce que  
je vous ai offert, je repren-  
drai cette question quand  
je serai à Guise, sous une  
autre forme. Il en sera  
de même pour notre voyage.

Vous qui avez été attaché  
aux interdictions militaires,  
pourriez vous me dire s'il se  
rencontre souvent dans cette  
administration, des hommes  
ayant de réelles capacités comme  
comptable et pouvant de faire  
de bons employés de bureaux  
dans l'industrie. J vous

demande cela parce que  
 jusqu'à ce jour, j'ai accordé  
 peu d'attention aux demandes  
 qui m'ont été faites par des  
 militaires attachés à ce service,  
 parce qu'à tort ou à raison,  
 j'ai cru que la manière d'y  
 tenir les écritures, et d'y traiter  
 les affaires, avait peu de rapport  
 avec les habitudes industrielles  
 et commerciales.

Si ce n'est là qu'une préven-  
 tion, je tiendrais à en revenir.

Agreez je vous prie mes  
 bien parfaites civilités.

Godin

P.S. Prenez aussi les instructions de  
 M. Emile sur ce qui a été fait  
 de sa part au sujet de ces  
 services; afin de voir dans quelle  
 voie on peut faire mieux.